



HAL
open science

Les tribus nomades, les Bakhtyâri en particulier, et l'État iranien, des Qâjâr à la République islamique

Jean-Pierre Digard

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Digard. Les tribus nomades, les Bakhtyâri en particulier, et l'État iranien, des Qâjâr à la République islamique. Bulletin de l'Association de géographes français, 2017, B. Hourcade (éd.). Iran, la difficile renaissance d'une nation marginalisée. n° spécial du Bulletin de l'Association de Géographes Français, n°4, pp.614-628. halshs-03764850

HAL Id: halshs-03764850

<https://shs.hal.science/halshs-03764850>

Submitted on 30 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les tribus nomades, les Bakhtyâri en particulier, et l'État iranien, des Qâjâr à la République islamique

(NOMADIC TRIBES, THE BAKHTYARIS,
AND THE IRANIAN STATE,
FROM THE QAJAR TO THE ISLAMIC REPUBLIC)

Jean-Pierre DIGARD*

RÉSUMÉ – *Après une rapide présentation des principales caractéristiques géographiques et sociales du nomadisme en Iran, l'article étudie l'évolution du traitement des tribus nomades par l'État iranien, d'abord comme de partenaires sous surveillance sous la dynastie Qâjâr, puis comme d'un problème tantôt de police, tantôt de développement par les souverains Pahlavi, enfin avec un pragmatisme aux résultats contrastés et fluctuants par la République islamique. La conclusion examine les possibilités et les conditions d'un avenir de l'élevage mobile (nomade ou transhumant) en Iran.*

Mots-clés : *Développement – Élevage mobile – Modernisation – Nomadisme – Sédentarisation – Transhumance – Tribu – Iran – Bakhtyari.*

ABSTRACT – *After a brief presentation of the main geographical and social characteristics of nomadism in Iran, the article examines the evolution of the treatment of nomadic tribes by the Iranian state, first as partners, under control, in the Qajar dynasty, and then as a problem of security, and/or development by the Pahlavi dynasty. Finally, the Islamic Republic had a pragmatic policy, with mixed and fluctuating results. The conclusion examines the possibilities and conditions for a future mobile livestock farming (nomadic or transhumant) in Iran.*

Key words: *Development – Mobile breeding – Modernization – Nomadism – Sedentarization – Transhumance – Tribe – Iran – Bakhtyari.*

1. Une forme originale de nomadisme

L'Iran, pays qui comporte, aujourd'hui encore, la plus importante population de pasteurs nomades du monde — quelque 2,5 millions de nomades répartis sur un tiers de la superficie du pays (550 000 km²) et sur 95 % de sa surface

* Anthropologue, Directeur de recherche émérite au CNRS, Membre de l'Académie d'Agriculture de France, UMR 7528/« Mondes iranien et indien », CNRS, 27, rue Paul Bert, 94204 Ivry-sur-Seine – Courriel : jpdigard@gmail.com

utile (5 000 km²) —, se signale également par une forme originale de nomadisme : nomadisme montagnard, vertical, avec déplacements de faible amplitude (300 km au plus), ascendants au printemps et descendants en automne, aux itinéraires invariables, entre un hivernage sur les piémonts chauds (*garmsir* en persan ou *qeshlâq* en turc) et un estivage sur les alpages frais (*sardsir* ou *yeylâq*), chaque année aux mêmes emplacements marqués par des alignements de pierres (voir carte ci-dessous).

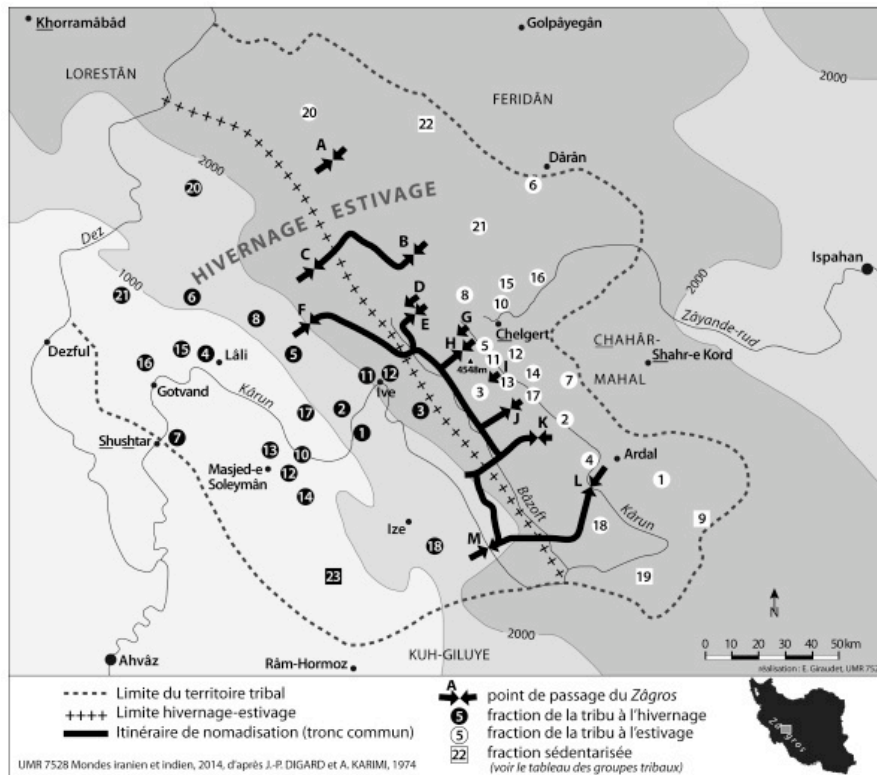


Fig. 1 - Le territoire et les itinéraires de nomadisation des Bakhtyâri

Ce nomadisme ne doit toutefois pas être confondu avec la transhumance car, à la différence de cette dernière où seuls les bergers accompagnent les troupeaux, c'est ici toute la famille qui se déplace, en vivant sous des habitations mobiles, tentes en poil de chèvre noir ou en feutre (de type yourte) selon les régions. Ce nomadisme est en outre fondé principalement sur l'élevage des petits ruminants et, pour le transport, d'équidés ou, dans les groupes turcophones, de camélidés, élevage auquel peuvent s'ajouter, dans des

proportions variables, une céréaliculture pluviale à deux récoltes annuelles, l'une à l'estivage, l'autre à l'hivernage, et une activité féminine de tissage (tapis, bissacs, toile de tente...), les autres productions étant laissées à des groupes d'artisans extérieurs : Qorbati, Kowli et autres « Tsiganes » [Digard 1981, 2002].

Corollairement, il n'existe quasiment pas en Iran de nomadisme de désert. Ce paradoxe de l'occupation par des pasteurs nomades de régions relativement bien arrosées et « vouées par la nature à la vie sédentaire » [Planhol 1968, p. 199] a été mis en lumière et expliqué par Xavier de Planhol : alors que les envahisseurs arabes du VII^e siècle, équipés de dromadaires, avaient contourné les reliefs, les Turcs à partir du X^e siècle et surtout les Mongols au XIII^e, arrivés de régions froides sur des chevaux et des chameaux de Bactriane, avaient pénétré les montagnes, dérangé et poussé au grand nomadisme les populations iraniennes qui, pour fuir les envahisseurs des siècles précédents, s'y étaient réfugiées. C'est ce que cet auteur a appelé la « bédouinisation » médiévale des montagnes turco-iraniennes (*ibid.*).

Un autre aspect fondamental du nomadisme iranien réside dans l'importance numérique des populations qui le pratiquent : aujourd'hui quelque 2,5 millions de personnes, soit un nombre relatif dérisoire (3 % de la population totale du pays, contre 25 % vers 1900), mais une densité inconnue des autres régions de nomadisme : jusqu'à 8 hab./km² dans le Zâgros (contre moins de 1 hab./km², dans la *badiya*, zone sèche des Bédouins arabes d'Arabie et de Syrie), d'où, malgré la richesse (relative) du milieu montagnard iranien, un état endémique de surcharge, à l'origine d'un mouvement permanent de sédentarisation spontanée nécessaire pour expulser régulièrement vers les marges les excédents de population humaine et animale. Tout aussi remarquable est l'importance numérique des groupes nomades d'Iran pris séparément : alors que les plus grandes confédérations bédouines, Anézé ou Shammar par exemple, n'ont jamais réuni plus de 10 à 15 000 personnes [Carrère d'Encausse 1955], on trouve en Iran des tribus (*il*) — « parmi les plus importantes du monde » [Planhol 1968, p. 199 et 1977, p. 37] — qui peuvent compter jusqu'à un demi-million de personnes.

2. Une organisation sociale contrastée et instable

Le troisième et dernier trait caractéristique du nomadisme iranien découle en grande partie des précédents : c'est la présence dans chaque grande tribu — présence inattendue dans des systèmes lignagers segmentaires — d'appareils politiques fortement structurés, répartis hiérarchiquement à tous les niveaux de la segmentation et plus ou moins centralisés, au sommet de la pyramide, entre les mains d'un chef suprême (*il-khân* : chef de la tribu) dont, sauf intervention extérieure, la charge est héréditaire — on est loin ici du patriarche bédouin (*shaykh*), *primus inter pares* [Montagne 1947, p. 198] dont

l'autorité, limitée, échoit à sa mort, non à son fils aîné, mais au membre le plus âgé de sa famille.

Conforme en tous points à ce modèle général, la tribu Bakhtyâri offre l'exemple le plus typique, le plus achevé du grand nomadisme iranien. Forte d'environ 500 000 membres, dont près de la moitié nomadisaient encore, à la fin des années 1970, sur un territoire de 75 000 km² (voir carte), entre les hautes chaînes du Zâgros (point culminant : 4 548 m au Zarde-Kuh) à l'est d'Ispahan, et leurs contreforts occidentaux, à la limite des plaines du Khuzestân, elle présentait, jusqu'au milieu des années 50, une chefferie centralisée et hiérarchisée, véritable État tribal capable de rivaliser avec l'État central iranien. Mais, à la différence de leurs voisins méridionaux, les Qashqâ'i turcophones, réputés pour la solidarité et le charisme de leurs chefs (surtout depuis Esmâ'il Khân Sowlat od-Dowle, le « *crownless king* » des auteurs anglais, exécuté sur ordre de Rezâ Shâh en 1933) et la cohésion de ses membres face à l'ennemi extérieur, le pouvoir central [Oberling 1974], les Bakhtyâri donnèrent souvent l'image d'une société déchirée en permanence par les luttes fratricides des chefs entre eux et/ou contre leurs contribuables : c'est la « *many-headed Hydra* » des rapports consulaires britanniques, où il n'y aurait qu'« *illusion of unity* » [Garthwaite 1977] et où la violence interne d'un « *enemy within* » [Brooks 1983] et la crainte qu'il inspire l'emporteraient sur celles de l'ennemi extérieur [Digard 1987].

À première vue, l'histoire tribale semble donc se résumer à une interminable et lassante litanie d'attaques, de représailles et de règlements de comptes intra- et inter-tribaux, aux mobiles inconnus ou obscurs. Il ne faudrait cependant pas croire que les membres des tribus n'avaient pas de sérieux motifs de s'exposer ainsi — eux, leurs familles et leurs biens — aux risques inhérents à de tels conflits.

Bien sûr, nombre de ces conflits durent avoir pour points de départ de « simples » vols de bétail, pillages de caravanes ou, plus banales encore, bagarres entre bergers qui dégénèrent, avec, pour conséquence, leur cortège d'actes de vengeance et d'opérations de représailles dont l'escalade ne pouvait être interrompue, sous peine d'y laisser son honneur (*erz*), que par des arbitrages acceptés par toutes les parties en cause. Ces arbitrages incombaient aux chefs des niveaux concernés, des *rishsafid* (« barbes blanches ») aux *khân*, et devaient aboutir au versement d'un « prix du sang » (*khunbâhâ*) par le groupe du (ou des) agresseur(s) à celui de la (ou des) victime(s) [Digard, à paraître].

Le bellicisme tribal a pu aussi correspondre à des déterminants moins anecdotiques ou, si l'on veut, plus structureaux, c'est-à-dire liés à des nécessités vitales d'accès aux moyens de production (pâturages, points d'eau...) dans un contexte d'aménagement et de consolidation du grand nomadisme en présence d'importants îlots sédentaires. Cet accès passait, soit, directement, par le contrôle physique, au besoin par les armes, des territoires et des itinéraires,

soit, indirectement, par la marginalisation forcée de certains groupes et par l'alliance politique et/ou matrimoniale avec d'autres groupes aux territoires contigus ou voisins. Replacés dans ce cadre, les troubles tribaux internes revêtent le sens de « guerres constituantes » [Digard 2015, chap. IV] qui jouèrent, dans cette construction à la fois sociale et géographique qu'est la tribu, un rôle tectonique, de sorte qu'elles cessaient d'elles-mêmes dès que la structure avait trouvé son point d'équilibre.

3. Avec l'État Qâjâr, une relation d'hostilité réglementée

Les luttes intestines entre *khân* relevaient, elles, d'une autre logique, somme toute assez triviale : celle des inimitiés, des jalousies et des conflits d'intérêt que connaissent plus ou moins toutes les grandes familles. Ces luttes n'étaient pourtant pas non plus dénuées de toute rationalité dans la mesure où elles recouvraient aussi, dans bien des cas, des désaccords sur le fond, et cela dans deux domaines principaux : la gouvernance de la tribu et l'attitude à adopter face aux manœuvres de l'État persan. Dans ce dernier domaine, il n'existait guère d'autre alternative que la soumission ou la rébellion. Le problème qui se posait aux *khân* était donc de parvenir à échapper autant que possible à l'alternative pour n'avoir à pousser trop loin ni l'un ni l'autre de ses termes. On verra qu'une solution originale fut finalement trouvée et durablement appliquée.

S'agissant du premier domaine, celui de la gouvernance de la tribu, la difficulté pour les *khân* était d'arriver à répondre à la fois aux attentes de leur base (coordination des déplacements, arbitrage des conflits...) et à remplir leurs obligations vis-à-vis des autorités extérieures (maintien de l'ordre notamment). À cet égard, deux attitudes commencèrent à se faire jour parmi les *khân* : d'une part, la spécialisation des uns dans la gestion des affaires de la tribu sur le terrain et des autres dans les relations de la tribu avec l'extérieur ; d'autre part, la délégation des affaires internes aux chefs intermédiaires (*kalântar* des *tâyefe*, *kadkhodâ* des *tire* et des *tash*), au risque de se couper de la base, pour se concentrer sur les affaires extérieures, plus valorisantes. Intervenant en concurrence ou en alternance, ces deux attitudes favorisèrent à la fois la concentration et la hiérarchisation du pouvoir tribal et, indirectement, l'unification de la tribu sous la férule de l'*ilkhân*, ainsi qu'une relative autonomisation du politique monopolisé par ce que l'on pourrait appeler le « lignage-classe » des « grands *khân* » (*khavânin-e bozorg*).

Dans ce processus, l'État persan joua un rôle de catalyseur. Restées relativement effacées et dispersées avant Nâder Shâh (1736-1747), les tribus du Zâgros, des Kurdes au Qashqâ'i du Fârs, commencèrent à former de vastes entités sociales et territoriales, incorporées en tant que telles à la vie politique du pays à partir de l'avènement en 1787 de la dynastie des Qâjâr, elle-même issue d'une confédération tribale turque. Durant le XIX^e siècle, dans le but de

mieux contrôler les tribus et les régions adjacentes, les souverains Qâjâr installèrent peu à peu, à côté des gouverneurs des provinces, un mode de gouvernement indirect reposant en grande partie sur les *khân* tribaux, nommés (et, le cas échéant, démis) par le chah, et dont le pouvoir fut officiellement reconnu et augmenté d'attributions nouvelles (justice, collecte d'impôts, mobilisation de troupes...); couverts d'honneurs et de biens (terres *toyul*) pour leur fidélité au souverain, ces *khân* étaient impitoyablement traqués au moindre manquement et remplacés, le plus souvent par un de leurs proches parents gardé en otage à la Cour. Bref, gérant sa périphérie en maniant la carotte et le bâton, l'État persan confortait les *khân* dans leurs fonctions et leurs prérogatives pour mieux les utiliser, tout en prenant grand soin de les diviser afin de mieux les contrôler. Ainsi s'élabora tant bien que mal chez les Bakhtyâri cette chefferie centralisée et hiérarchisée, embryon de l'État dans l'État qu'elle allait former un demi-siècle plus tard [Layard 1853, Curzon 1892]. Hoseyn Qoli Khân Dureki, surnommé Ilkhâni, fut leur premier *nâzem* (1862) puis *ilkhân* (1867) officiellement agréé par le chah. En 1882, il fut capturé et assassiné sur ordre de Mas'ud Mirzâ Zell os-Soltân, frère du chah et gouverneur d'Ispahan de 1874-1907, et remplacé à la tête des Bakhtyâri par son frère Emâm Qoli Khân surnommé Hâjji-Ilkhâni [Garthwaite 1983]. À partir de 1894, pour limiter les effets délétères de leur rivalité, les descendants de ces deux chefs s'entendirent pour se partager les charges et les bénéfices du pouvoir intérieur et extérieur à la tribu : à cette fin, ils divisèrent celle-ci, non pas en deux moitiés, mais, selon une formule originale, en deux *baste* (ligues) Ilkhâni et Hâjji-Ilkhâni dont les membres (*bastegân*) se recrutaient en nombre égal à l'intérieur de chaque lignage [Digard 1987].

À la fin du XVIII^e siècle, un troisième acteur fit son apparition sur l'échiquier géopolitique persan : les Britanniques [Wright 1977]. D'abord attirés par le golfe Persique comme voie de communication stratégique et commerciale entre leur empire des Indes et le Moyen-Orient — l'East India Company avait installé son quartier général à Bushehr dès 1778 —, ils s'installèrent ensuite dans le sud de la Perse pour y exploiter des voies navigables (Kârun à partir de 1888), des routes (« Lynch Road » ou « Bakhtyâri Road » reliant Ispahan à Shushtar à partir de 1897) et surtout le pétrole qui avait été découvert (par un Français, Jacques de Morgan) en 1891 sur l'hivernage Bakhtyâri (où le pétrole jaillit pour la première fois en 1908). Pour assurer la protection de leurs routes et installations pétrolières, les Anglais firent appel, contre rémunération, aux chefs Bakhtyâri dont ils contribuèrent ainsi à augmenter la richesse et le pouvoir. Au jeu britannique dans le Sud s'ajoutèrent l'influence russe dans le Nord, et partout, notamment à l'occasion de la Première Guerre mondiale, les manœuvres allemandes (cf. Wassmuss, le « Lawrence de la Perse ») [Bast 1997] et turques, qui vinrent perturber davantage encore le précaire équilibre entre tribus et État.

Entre-temps, en 1906, avait éclaté la révolution constitutionnaliste qui allait mettre fin à la dynastie Qâjâr. Plusieurs *khân* Bakhtyâri y participèrent activement, tel Hâjji ‘Ali Qoli Khân Sardâr As’ad Ilkhâni qui prit la tête d’une marche victorieuse d’Ispahân à Téhéran (6 mai-17 juin 1909) [Sardâr As’ad 1911-1914, Khazeni 2009]. Cet événement propulsa plusieurs *khân* à des postes importants (président du conseil, ministres, gouverneurs de province) et marqua le début d’une période de « domination Bakhtyâri » [Sykes 1915, p. 430] à l’échelle politique nationale (1909-1913), non sans provoquer d’importantes réactions anti-Bakhtyâri, comme la formation d’une « Ligue du Sud » (*Ettehâd-e Junub*) par Sowlat od-Dowle Qashqâ’i, Sheykh Khaz’al de l’Arabestân (Khuzestân actuel) et Qolâm Rezâ Khân Sardâr-e Ashraf, *vâli* du Posht-e Kuh (Lorestân).

4. Les Pahlavi père et fils ou la « modernisation » à la cravache

Le souverain qui succéda aux Qâjâr sous le nom de Rezâ Shâh Pahlavi (1925-1941) avait donc de bonnes raisons de se méfier des tribus et de leurs chefs qu’il accusait d’être des fauteurs de troubles, des agents des puissances étrangères, de nuire à la sécurité, à l’unité et à la modernisation du pays. Son règne marqua la première grande rupture avec la situation « traditionnelle » des tribus nomades d’Iran. Sous prétexte de rétablissement de l’ordre et de modernisation, le nouveau souverain mena en effet à leur rencontre une triple action : de *sédentarisation forcée*, soit à l’estivage, soit à l’hivernage, avec installation de l’armée sur les itinéraires de nomadisation pour en interdire l’accès (loi de sédentarisation de 1932) ; de *détribalisation*, par confiscation des biens, arrestation voire exécution des principaux *khân* (en 1932-1934 eut lieu une rafle de *khân* Qashqâ’i, Bakhtyâri et Boyer-Ahmadi et l’assassinat de huit d’entre eux en prison) ; enfin, de *déculturation*, par interdiction du port des costumes traditionnels et de la barbe (« code vestimentaire » de 1928 et 1936) [Monteil 1966, Cronin 2007].

La Deuxième Guerre mondiale, la destitution et l’envoi en exil de Rezâ Shâh accusé de germanophilie par les Alliés, son remplacement sur le trône par son fils Mohammad Rezâ et la désorganisation de l’appareil d’État qui en résulta rendirent — temporairement — leur liberté aux tribus nomades.

Les deux premières décennies de ce nouveau règne furent marquées par les hésitations et les tâtonnements du pouvoir central, en même temps que par des troubles tribaux, les derniers du genre. En 1946, le « complot Bakhtyâri », fomenté contre le chah par Morteza Qoli Khân Samsâm et son fils Jahânshâh Khân, se solda par l’arrestation des coupables dénoncés par leur cousin ‘Abd ol-Qâsem Khân Bakhtyâr. Durant les « années Mosaddeq » (1951-1953), les Qashqâ’i, soutiens du Premier ministre, turcophone comme eux, s’opposèrent aux Bakhtyâri, partisans du chah, surtout depuis son mariage en 1951 avec Sorayâ Esfandyâri, fille d’un *khân* de la tribu. Dix ans plus tard, survint

l'« affaire Bakhtyâr » : l'entrée en dissidence du général Teymur Bakhtyâr, saint-cyrien fondateur de la SAVAK, police politique de sinistre réputation, qui fit alliance avec l'âyatollâh Khomeyni et dut fuir avec lui en Irak, d'où il essaya de soulever sa tribu contre le régime ; l'« affaire Bakhtyâr » prit fin en août 1970 avec l'assassinat de l'ex-général par des agents iraniens infiltrés en Irak. Ces événements et les répressions qui suivirent mirent un terme définitif à tout rôle national des *khân* Bakhtyâri en tant que tels : seuls subsistent aujourd'hui dans la tribu des *kalântar* et *kadkhodâ*, chefs des échelons intermédiaires de la hiérarchie, qui ne disposent plus que de fonctions et de pouvoirs limités.

À partir des années 1960, sous l'influence américaine, Mohammad Rezâ Shâh Pahlavi s'engagea, dans une politique tribale qui ne différa guère de celle de son père que par la méthode utilisée. Ayant pris acte de l'échec du traitement de choc précédemment pratiqué, son gouvernement se lança dans l'application d'un programme de sédentarisation « indirecte », moins brutale mais d'autant plus efficace. La méthode consista à s'attaquer, non plus — de front — au nomadisme et au tribalisme, mais — par la bande, au nom du « développement » économique et social — au pastoralisme, qui représente le pivot autour duquel s'organise toute l'activité économique, l'organisation sociale et même le système de valeurs des tribus nomades. En fait de « développement », il s'agissait plus exactement de *non-développement*, puisque toute cette action reposait, d'une part, sur la « Révolution blanche » (1963), dont les principaux points furent la réforme agraire et surtout, s'agissant du nomadisme, la nationalisation (et la fiscalisation) des pâturages (loi de 1962, appliquée à partir de 1968), d'autre part, sur une politique de « pôles de développement » dont les zones tribales étaient systématiquement exclues.

Au total, ces deux politiques des souverains Pahlavi père et fils se soldèrent par des échecs de leur propre point de vue puisque, à la faveur des désordres occasionnés par la Deuxième Guerre mondiale pour le premier, par la Révolution islamique pour le second, le nomadisme reprit ou continua en apparence comme par le passé, mais en réalité fragilisé, tant dans son potentiel économique que dans son organisation sociale.

5. La République islamique et son pragmatisme

À partir de février 1979, avec la République islamique, apparurent de nouvelles données du problème. Le contexte n'était plus celui de 1941. Bien qu'affaiblies et désorganisées, la plupart des tribus, lorsque survint la Révolution islamique, n'étaient ni sédentarisées ni passées à l'agriculture. Du fait des retards et des ratés de la nationalisation des pâturages, leur système de production restait à peu près intact ; cela leur permit de répondre à la demande du marché intérieur iranien lorsque les importations de viande de l'étranger

furent interrompues par le nouveau régime. Par ailleurs, l'effondrement brutal de la citadelle pahlavi s'étant accompagnée d'innombrables fuites d'armes, les tribus, dont le désarmement était à peu près total depuis 1967, retrouvèrent des fusils à profusion ; à quelques exceptions près, elles ne s'en servirent pas à des fins révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, mais simplement pour parader, chasser ou régler quelques comptes internes. De leur côté, par conviction ou par prudence, les autorités révolutionnaires ne perdirent pas une occasion de faire l'éloge des tribus, Khomeyni lui-même allant jusqu'à les qualifier de « joyaux de la révolution » (*zakhâ'er-e enqelâb*).

Or, vingt ans après l'instauration de la République islamique, les nomades d'Iran étaient largement sédentarisés — nombre de leurs nomadisations ayant fait place à des mouvements de transhumance des troupeaux accompagnés des seuls bergers — et détribalisés — leurs institutions traditionnelles étant en grande partie tombées en désuétude. Comment et pourquoi la République islamique a-t-elle pu, en deux décennies, parvenir à un résultat que le régime précédent n'avait pas réussi à atteindre — ce n'était pourtant pas faute d'avoir essayé ! — en plus d'un demi-siècle ?

Déjà une première certitude : sauf pour quelques cas isolés, comme celui des Qashqâ'i entre 1979 et 1982, la coercition n'a joué ici qu'un rôle marginal. L'essentiel de l'action, presque entièrement dû, au début, à l'enthousiasme et au volontarisme d'organismes révolutionnaires comme le *Jehâd-e sâzandegi* (Guerre sainte pour la reconstruction) et le *Showrâ-ye 'âli-e 'ashâyeri* (Conseil supérieur des tribus), s'est opéré en trois volets principaux :

1) De nouvelles institutions (comme les Conseils tribaux, *Showrâ-ye 'ashâyeri*) ont été mises en place. Leur succès a été assuré par les jeunes et les « simples nomades » qui, traditionnellement exclus des organes du pouvoir traditionnel, s'étaient illustrés dans la guerre Irak-Iran (1980-1988) : ils trouvèrent dans les nouvelles instances un rôle à jouer, non, parfois, sans esprit de revanche sur les aînés et les chefs.

2) L'élevage, activité dominante et emblématique des tribus, a été revalorisé et protégé, notamment par l'interdiction de la mise en culture des pâturages, l'aménagement des itinéraires de parcours des troupeaux, la protection des marchés, etc. Ces mesures ont fortement contribué à entraîner l'adhésion des simples nomades qui ne pratiquaient déjà que l'élevage et ne disposaient pour ce faire que des pâturages communs des territoires tribaux.

3) Des équipements d'ensilage furent prévus pour permettre à ceux qui pratiquaient des cultures de stocker leurs récoltes. Surtout, un effort sans précédent a été accompli pour développer partout, même dans les régions les plus difficiles d'accès, des écoles, des moyens de communication (routes, ponts, téléphone), des éléments de confort et de sécurité (électricité, services de santé) et des facilités d'approvisionnement en biens productifs et de consommation (magasins coopératifs).

En résumé, on a assisté dans les années 1980 au remplacement du « petit programme de grands travaux » du chah par un « grand programme de petits travaux ». Or ces derniers sont loin d'être anodins : même modestes, ces améliorations des conditions de la vie rurale ont, pour la première fois, fait apparaître, aux yeux des membres des tribus, les avantages d'une vie sédentaire. De plus, avec l'urbanisation générale de l'Iran, le genre de vie citadin, majoritaire depuis 1979 [Hourcade 1988], et la condition de travailleur salarié, indûment idéalisés, exercent désormais sur les tribaux une fascination sans précédent : rares sont ceux, notamment chez les jeunes, qui souhaitent encore nomadiser, vivre sous la tente et pratiquer l'élevage dans les conditions traditionnelles.

Cependant, avec le temps, commencèrent à apparaître, vers la fin des années 1990, les premiers dégâts collatéraux de cette sédentarisation non programmée.

En premier lieu, nombre de familles récemment sédentarisées en ville commencèrent à regretter leur choix. Le chômage chez les pauvres, le désœuvrement chez les riches, l'isolement voire la claustration pour les femmes, ne tardèrent pas à fissurer le miroir aux alouettes urbain. Ce désenchantement n'entraîna pas pour autant un retour au nomadisme car, à côté de l'aménagement des montagnes — ou à cause de lui —, l'état des ressources naturelles avait connu une rapide dégradation, frisant la catastrophe écologique, dans plusieurs domaines et de plusieurs manières.

1) *Dégradation des pâturages*. Selon les statistiques du ministère iranien du Plan et du budget pour l'année 1370/1989-90, les huit millions d'hectares de pâture que compte l'Iran (et qui représentent la moitié de la superficie totale du pays) se répartissaient en 15,5 % de pâtures classées assez bonnes à médiocre, 66,5 % de médiocres à pauvres et 16 % de très pauvres. Selon ces mêmes statistiques, 100 000 ha de terres sont abandonnés chaque année sans couverture végétale à l'érosion hydrique et éolienne [Yavari 1993, pp. 5-6]. Cette dégradation du couvert végétal pâturé tient à deux causes principales.

La première cause est la réduction de la qualité fourragère des pâturages par surpâturage et pâturage précoce. La décision de la République islamique d'interrompre les importations de viande de l'étranger a entraîné une forte demande de viande sur le marché intérieur iranien et, chez les nomades, une rapide augmentation du cheptel ainsi, du même coup, que de fortes concentrations de bétail dans l'espace et le temps. Cette surcharge des pâturages a provoqué à son tour, dans la végétation, des modifications floristiques régressives (remplacement des espèces vivaces par des espèces annuelles, dominance des espèces épineuses ubiquistes non pâturées comme l'*Astragalus* épineux, extension des grandes Ombellifères et Euphorbiacées non ou peu palatales sur les pentes), ainsi qu'un tassement du sol, générateur de mauvaise infiltration des eaux et donc de ravinement — ravinement qui s'ajoute à celui créé par la déforestation due, il faut le souligner, non aux

nomades, mais à leur sédentarisation qui les a obligés à se construire des habitations en dur nécessitant du bois d'œuvre [Digard 2016].

Cette dégradation ne résulte pas seulement de l'augmentation du cheptel, mais aussi de la manière d'utiliser les pâturages. C'est ainsi que l'ouverture de routes entre hivernage et estivage, mesure apparemment de bon sens, a entraîné des effets aggravants : les troupeaux se déplaçant plus facilement, ils quittent l'hivernage plus tard, après y avoir brouté l'herbe jusqu'à la racine, et arrivent à l'estivage plus tôt, sans attendre une pousse suffisante de l'herbe nouvelle ; du même coup, les pâturages escarpés ou éloignés des routes sont de moins en moins utilisés tandis que ceux qui les bordent le sont trop.

La seconde cause de dégradation du couvert végétal pâturé est la réduction de la surface pâturable du fait de l'extension de la surface cultivée, souvent au détriment des meilleurs pâturages inconsidérément convertis en cultures vivrières de toute façon peu productives. Plus de 30 % des superficies de prairie naturelle ont ainsi été labourées depuis 1979. Dans le Zâgros central, les cultures pratiquées sur d'anciens pâturages occupent aujourd'hui 7500 hectares, contre 4500 en 1974 ; autrement dit, le potentiel pastoral actuel de cette région ne correspond plus qu'à la moitié de son potentiel envisageable, et au tiers pour l'espace pastoral disponible si l'on tient compte des terres qui ont été labourées [Yavari 1992, pp. 36-37]. La responsabilité de cette évolution est imputable au mot d'ordre gouvernemental d'augmentation de la production agricole par doublement de la surface agricole (de 17 millions d'hectares à 30 millions dont 70 % en culture pluviale de faible rendement) et à ses agents sur le terrain, les militants du *Jehâd-e sâzandegi*, adeptes de la mise en application du principe musulman selon lequel la terre appartient à celui qui la cultive, contre les techniciens du ministère de l'Agriculture, stigmatisés comme « contre-révolutionnaires » (*zedd-e enqelâbi*) parce qu'ils s'efforcent d'empêcher le labour des terrains de plus de 12 % de pente...

2) *Détérioration des conditions sociales du nomadisme*. Les premiers signes de cette détérioration ont commencé par se manifester sur le nombre et le statut des principaux acteurs de l'élevage nomade. En bas de l'échelle sociale, les progrès de la scolarisation ont entraîné une raréfaction chronique des bergers, ainsi, par voie de conséquence, qu'une augmentation de leurs salaires, qui met ces personnels hors de portée de la plupart des éleveurs nomades. En haut de l'échelle sociale, la répression politique et le découragement ont éliminé ou fragilisé les chefs traditionnels et, avec eux, la seule instance légitime, aux yeux des tribus, de maintien de l'ordre interne et de coordination des déplacements pastoraux, d'où l'apparition d'un individualisme générateur de désordres et de conflits d'un type inconnu jusqu'alors.

Cette désorganisation du pastoralisme nomade a en outre été compliquée par une altération des formes traditionnelles d'accès aux ressources naturelles du fait d'un contentieux persistant entre l'État et les tribus sur la question sensible et controversée de la propriété des terres tribales de pâturage et de parcours.

Traditionnellement, en effet, et malgré des statuts variables selon les groupes et les régions [Digard & Pâpoli-Yazdi 2007], les terres tribales sont appropriées et exploitées collectivement. Ce principe fondamental avait été ignoré par la loi de nationalisation des pâturages de 1962. Or la République islamique n'a jamais remis en cause cette nationalisation des pâturages (*melli kardan-e marâte'*) ; elle l'a même confirmée par une loi de 1986 rappelant le transfert à l'État des terres tribales, à vocation pastorale et à usage collectif (*moshâ'*), par opposition aux terres privées (*khosusi*), agricoles ou constructibles. Or le fondement même de cette mesure a toujours constitué une source d'incompréhension voire de conflit entre les tribus et l'État. Pour les premières, en effet, les terres tribales n'ont jamais été des terres sans propriétaire (*res nullius*), que chacun serait libre d'occuper et d'utiliser à sa guise ; au contraire, leur accès est régi par des droits d'usage stricts, transmis par voie lignagère. Pour l'État, au contraire, il s'agit de terres dites *anfâl*, non appropriées puisque non « vivifiées », conformément à une prescription du droit musulman, du reste controversée en raison de la difficulté à distinguer terres « communes » (*mushtaraka*) et terres « vacantes » (*mavât*) ou pouvant être considérées comme telles ; du point de vue de l'État, donc, ces terres peuvent être nationalisées — c'est-à-dire, en termes de droit musulman, déclarées communes (*ishtirâk*) à l'ensemble de la communauté nationale — et leur utilisation contrôlée par l'État. Quoi qu'il en soit du bien-fondé juridique des arguments invoqués de part et d'autre, la nationalisation des terres tribales est apparue avec le temps comme un acte dénué d'efficacité écologique — elle n'a pas permis d'enrayer la dégradation des pâturages —, mais non de portée et d'arrière-pensées politiques — en sapant les bases du nomadisme pastoral, elle a affaibli les tribus, non sans générer parmi elles un mécontentement et des rancœurs durables.

6. Les tribus nomades d'Iran ont-elles encore un avenir ?

Pour répondre à cette question, il importe de se garder de deux attitudes également erronées et qui restent vivaces aujourd'hui, en Orient aussi bien qu'en Occident : une attitude romantique, qui considère tribalité et nomadisme comme les seules réponses culturellement et écologiquement adaptées au contexte local, et une attitude faussement rationaliste, qui les voit au contraire comme des survivances obsolètes d'un passé révolu. Assez curieusement, c'est dans ce second parti que se rangent les idéologues et les technocrates de la République islamique, pourtant peu suspects de sympathie pro-occidentale : comme pour ceux du régime du chah avant eux, leurs rêves de sédentarisation des nomades procède d'une conception naïve de la « modernité » confondue avec l'« occidentalisation ». Même si l'on s'efforce surtout, aujourd'hui, de protéger les nomades de certains de leurs excès, et même si les méthodes employées ont évolué, les finalités n'ont, au fond, guère changé : il s'agit

toujours de remplacer le système de production pastoral traditionnel par un système de type capitaliste, à forts investissements et à rendements élevés, et toujours de résoudre, moins les problèmes des populations tribales et nomades elles-mêmes, que ceux qu'elles posent aux sédentaires et à l'État (contrôle de la population et de l'espace, perception de l'impôt, conscription, etc.), d'où la sédentarisation conçue comme panacée universelle.

Aujourd'hui, la position du problème est la suivante :

1) *Les tribus*. Elles sont, comme on l'a vu, amputées de leurs chefs, atomisées, affaiblies, de sorte que, sauf bouleversement socio-politique imprévu, elles ne joueront plus guère de rôle politique en tant que telles ; elles ne posent plus en tout cas, actuellement, de problème de sécurité particulier.

2) *Le nomadisme*. Il subsiste par nécessité écologique, mais recule du fait de l'attraction que de nouveaux genres de vie exercent désormais de plus en plus sur les jeunes générations.

3) *L'élevage*. Il doit se maintenir et se développer si l'Iran veut continuer à viser l'indépendance alimentaire. Mais pour subsister dans le contexte particulier des montagnes et des hauts-plateaux iraniens, l'élevage se doit d'être nomade, mobile en tout cas.

4) *Les pâturages*. Condition nécessaire de l'élevage, ils sont aujourd'hui insuffisants, à la fois en superficie, rognée par les cultures, et en qualité, dégradée par le surpâturage et l'érosion.

Dans ce contexte, la seule attitude réaliste consiste, dans les régions tribales, à prendre résolument le parti de l'élevage contre celui de l'agriculture, et à adopter pour cela des mesures radicales, à commencer par :

1) Pratiquer une politique de soutien systématique des prix d'achat des produits animaux aux producteurs.

2) Faciliter les déplacements des troupeaux, en favorisant la transhumance, avec contrôle des dates de départ et d'arrivée des troupeaux, en diversifiant les itinéraires de parcours, en aménageant les passages des cols et des cours d'eau, ainsi que les aires de stationnement.

3) Interdire absolument toute agriculture sur les prairies naturelles et/ou les terrains de pente égale ou supérieure à 10 %.

4) Restaurer ce qui reste des structures tribales à des fins de gestion collective des pâturages et des parcours, ou, quand cela n'est plus possible, en prendre acte et rendre des personnes physiques ou morales (groupements de producteurs) responsables, par un système de contractualisation, du bon usage et de la rotation des pâturages.

5) Revaloriser les métiers de l'élevage et sauvegarder les compétences traditionnelles des nomades en matière de zootechnie de terrain et d'utilisation mobile des écosystèmes pâturés, compétences qui pourraient se révéler précieuses, pourvu qu'on les laisse s'exercer, dans le contexte actuel de réchauffement climatique et de désertification des zones arides, dont les effets commencent à se faire cruellement sentir en Iran.

6) Favoriser, à doses expérimentales et s'il n'apparaît pas de contradiction avec les mesures précédentes, la diversification des sources de revenus des éleveurs par des activités de cueillette strictement contrôlées — céleri et ail sauvages, champignons, baies diverses, *gaz* (« manne » utilisée en confiserie), etc. —, d'artisanat — tissage notamment — et de « tourisme vert » — alpinisme, randonnée pédestre et équestre, chasse, pêche.

7) Veiller à adapter toutes ces mesures aux spécificités locales, culturelles aussi bien que naturelles : on n'insistera jamais assez sur l'inefficacité et la nocivité des « solutions standard » et des « panacées universelles » !

C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que pourront être maintenues en Iran les productions animales dont le pays a besoin. Si, comme tout donne à le penser, les tribus et l'élevage mobile (nomadisme ou transhumance) sont des conditions de cet objectif, alors ils ont encore un avenir (l'histoire récente de l'Iran regorge d'exemples d'alternance d'épisodes de sédentarisation et de retour au nomadisme en fonction des fluctuations du marché intérieur de la viande). Sinon, les tribus continueront à s'effacer et le nomadisme à reculer, avec, pour autre conséquence majeure, la paupérisation des montagnes d'Iran qui constituent leur habitat d'élection.

Références bibliographiques

- BAST, O. (1997) – *Les Allemands en Perse pendant la première guerre mondiale d'après les sources diplomatiques françaises*, Paris, Sorbonne Nouvelle (« Travaux et Mémoires de l'Institut d'Études Iraniennes »), 210 p.
- BROOKS, D. (1983) – « The enemy within: Limitations on leadership in the Bakhtiari », in R. Tapper (ed.), *The conflict of tribe and State in Iran and Afghanistan*, Londres, Croom Helm & New York, St. Martin's Press, pp. 337-363.
- CARRÈRE D'ENCAUSSE, H. (1955) – *Aperçu sur le problème du nomadisme au Moyen-Orient*, Paris, La Documentation Française (« Notes et Études documentaires »), 40 p.
- CRONIN, S. (2007) – *Tribal politics in Iran: Rural conflict and the new State, 1921-1941*, Londres, Routledge (« Royal Asiatic Society Books »), 258 p.
- CURZON, Lord G. (1892) – *Persia and the persian question*, Londres, Longmans, Green, and Co, vol. II, 653 p.
- DIGARD, J.-P. (1981) – *Techniques des nomades Baxtyâri d'Iran*, Cambridge, Cambridge University Press/Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (« Production Pastorale et Société »), 273 p.
- DIGARD, J.-P. (1987) – « Jeux de structures. Segmentarité et pouvoir chez les nomades Baxtyâri d'Iran », *L'Homme*, n° 102 (vol. XXVII, n° 2), pp. 12-53.
- DIGARD, J.-P. dir. (1988) – *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Paris, CNRS Éditions, 301p.
- DIGARD, J.-P. (2002) – « The Bakhtiâri », in R. Tapper & J. Thompson (eds.), *The nomadic peoples of Iran*, Londres, Azimuth Éditions, pp. 48-89.
- DIGARD, J.-P. (2015) – *Une épopée tribale en Iran, des origines à la République islamique : les Bakhtyâri*, Paris, CNRS Éditions (Bibliothèque de l'Anthropologie), 428 p.
- DIGARD, J.-P. (2016) – « Les nomades sont-ils responsables du déboisement en Iran ? », *Ethnozootecnie*, n° 100, pp 73-81.

- DIGARD, J.-P. (à paraître) – « Meurtre, répression et réparation en milieu tribal iranien (Bakhtiyâri, 1973-1974) », in F. Jullien (ed.), *Guerre et paix en monde iranien. Revisiter les lieux de rencontre*, Paris, Association pour l'Avancement des Études Iraniennes (« Cahiers de *Studia Iranica* »).
- DIGARD, J.-P. & PAPOLI-YAZDI, M.H. (2008) – « Le pastoralisme mobile en Iran, ses variantes, leurs déterminants et leurs conséquences pour le développement », *Études Rurales*, n° 181, pp. 89-102.
- GARTHWAITE, G. R. (1977) – « The Bakhtiyâri Ilkhânî: An illusion of unity », *International Journal of Middle East Studies*, vol. VIII, n° 2, pp. 145-160.
- GARTHWAITE, G. R. (1983) – *Khans and shahs: A documentary analysis of the Bakhtiyari in Iran*, Cambridge, Cambridge University Press, 213 p. + 3 microfiches.
- HOURCADE, B. (1988) – « Ethnie, nation et citadinité en Iran », in J.-P. Digard (dir.), *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Paris, CNRS Editions, pp. 161-174.
- KHAZENI, A. (2009) – *Tribes and empire on the margins of nineteenth-century Iran*, Seattle & Londres, University of Washington Press, 292 p.
- LAYARD, A. H. (1853) – *Early adventures in Persia, Susiana, and Babylonia, including a residence among the Bakhtiyâris and other wild tribes before the discovery of Niniveh*, Londres John Murray, 436 p.
- MONTAGNE, R. (1947) – *La civilisation du désert. Nomades d'Orient et d'Afrique*, Paris, Hachette, 270 p.
- MONTEIL, V. (1961) – *Les tribus du Fârs et la sédentarisation des nomades*, La Hague-Paris, Mouton, 156 p.
- OBERLING, P. (1974) – *The Qashqa'i nomads of Fârs*, La Hague-Paris, Mouton, 277 p.
- PLANHOL, X. de (1968) – *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*, Paris, Flammarion, 442 p.
- PLANHOL, X. de (1977) – « Traits généraux du nomadisme en Iran et en Afghanistan », in *Séminaire sur le nomadisme en Asie centrale*, Berne, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, pp. 37-50.
- SARDÂR AS'AD, H. 'A. Gh. (1329-1333 h.q./1911-1914) – *Târikh-e Bakhtiyâri* [Histoire des Bakhtiyâri], Téhéran, lithographie, 808 p.
- SYKES, P. M. (1915) – *A history of Persia*, Londres, MacMillan, 804 p.
- WRIGHT, D. (1977) – *The English amongst the Persians during the Qajar period, 1787-1921*, Londres, Heinemann, 218 p.
- YAVARI, A.-R. (1993) – *Changements socio-économiques et dynamisme régressif de la végétation fourragère (naturelle) en Iran. L'exemple de l'aménagement agro-pastoral du milieu montagnard du Zagros méridional ; système pastoral de la région Baxtyari*, mémoire de DEA, Grenoble, Université Grenoble I, 148 p.